



Non aux nouvelles attaques dans le réseau des magasins de La Redoute



Au corner de La Redoute des Galeries Lafayette Haussmann, l'ambiance est détestable et les conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Trois élus du CSE ont décidé de venir de Roubaix rencontrer les salariés pour voir ce qui se passait. Nous avons discuté avec tous les salariés présents qui nous ont remonté les fortes pressions mises par le nouveau responsable

La réponse de la direction de La Redoute ne s'est pas fait attendre : 3 jours après notre visite, elle convoque Nancy, salariée du corner, à un entretien disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

Pourtant Nancy venait juste de reprendre le travail suite à des congés. Elle est considérée par tous comme une salariée consciencieuse et venait d'ailleurs d'être félicitée pour son relationnel avec les clients par le directeur des Galeries Lafayette.

La Redoute est coutumière de ces attaques à l'encontre des salariés du réseau des magasins qui tentent de s'organiser.

Déjà en septembre 2021, elle avait licencié purement et simplement les quatre salariés qui s'étaient opposés à la baisse illégale de leur bonus qui était pourtant inscrit sur leur contrat de travail. Ils avaient gagné le maintien de leur bonus devant la justice ... mais La Redoute avait répondu de la manière forte et avait licencié nos quatre collègues pour des motifs totalement bidons (dont deux pour des arrêts maladie). Elle a fini par payer pour éviter de se retrouver devant les prud'hommes.

Alors, ces attaques sur des salariés qui tentent de s'organiser sont inadmissibles.

Nous ne devons pas accepter que la direction de La Redoute refuse à des salariés, le droit de s'organiser. Cette nouvelle attaque est une attaque de trop.

Nous appelons les salariés du corner à dénoncer cette répression ainsi que toutes les pressions exercées dans le corner depuis quelques mois.

La Redoute ne doit pas sanctionner notre collègue

Pour nous, ces pratiques doivent s'arrêter car il est totalement anormal de se faire licencier simplement parce que l'on fait valoir ses droits ou que l'on exprime un avis.

L'entretien de Nancy aura lieu ce vendredi à 16 heures, nous devons tout faire pour empêcher La Redoute de la licencier.

Contactez La CGT GL Haussmann

☎ : 01.42.82.81.89

@ : cgt@cseuesglhsm.com

62, rue de Provence 75009 PARIS (2^e étage)

🌐 : <https://cgtglhaussmann.fr>

